



Edito
Malgré les vacances, malgré un mauvais temps annoncé, le 1^{er} Mai 2014 a été mobilisateur et revendicatif partout dans le département et en France, n'en déplaise aux médias qui n'y ont vu que divergences entre organisations syndicales, ou "démonstration de force" du FN.

Les salarié-e-s se sont appropriés cette journée de commémoration, qui doit annoncer un printemps combatif contre l'austérité libérale. **Il est temps que les revendications de la CGT soient entendues par la population et prises en compte par le gouvernement.**

Pour suivre les directives européennes, le Premier Ministre a décliné le 29 avril dernier devant l'assemblée nationale son pacte de stabilité. Les objectifs annoncés seraient de relancer la productivité, faire reculer le chômage, améliorer le pouvoir d'achat, protéger les plus précaires et diminuer la dépense publique.

Mais les mesures envisagées pénaliseraient les salarié-e-s du privé et du public (rémunération des fonctionnaires bloquée), casseraient la solidarité entre territoires (réforme territoriale) et mineraient encore plus les services publics. Pendant ce temps les chèques en blanc au MEDEF se poursuivent et les aides aux plus grosses entreprises concentrent près de 230 milliards d'euros publics. Aucune mesure de contrôle de l'exil fiscal n'est véritablement lancée. La taxe Tobin avance à tout petit train.

La même recette a déjà été appliquée en Grèce, en Espagne ou au Portugal. Seuls les financiers se félicitent de ses effets.

Au contraire, la CGT affirme que la sortie de crise ne passera que par le progrès social :

- * L'augmentation des salaires, pensions et prestations sociales pour relancer la demande.
- * La préservation et le développement des services publics pour garantir l'intérêt général.
- * La préservation de notre système de santé et la pérennisation de la protection sociale.

Nous serons donc présent-e-s nombreux et déterminés :

- * **le jeudi 15 mai** avec la manifestation des fonctionnaires, pour la sauvegarde de l'emploi, des salaires et des services publics.
- * **le vendredi 16 mai**, la mobilisation doit être forte place du 1er mai pour dénoncer le coût du capital à l'occasion de la venue des actionnaires Michelin.

Sylvain Le Noc

Sommaire :

- P1 : *Edito/Agenda*
- P2 : *La poste : personnel et services publics sacrifiés - Le 15 mai : Toutes les fonctions publiques dans la rue*
- P3 : *Mobilisation Michelin le 16 mai - Des salariés détachés payés 2,86 € de l'heure se rebiffent - Formation syndicale*



N° 1501 DU VENDREDI 07 MAI 2014

DEPOSE LE 07 MAI 2014

Circulaire d'informations hebdomadaires du Bureau et du Secrétariat de l'Union Départementale CGT - Directeur de publication : Julien PAULIAC - Imprimé par nos soins Maison du Peuple - 63000 Clermont-Ferrand - CPPAP 0506 S 06884 D 73 du 13 mai 2004 - ISSN n° 09920625

A G E N D A :

- **13 et 14 mai** : CCN avec délibération sur la NVO
- **15 mai** : manifestation de la fonction publique
- **16 mai** : mobilisation avec la cgt Michelin contre le coût du capital
- **20 mai** : Congrès UL de Riom

Devenue Société Anonyme avec 100 % de capitaux publics (pour l'instant) depuis 2010, les conditions de travail sont aujourd'hui insupportables pour les salarié-e-s de La Poste.

En effet, après le changement de statut de 1991, mettant fin à l'administration des PTT, La Poste est devenue une entreprise publique qui comptait près de 320 000 employé-e-s en l'an 2000. Le nombre de salarié-e-s de la SA est aujourd'hui d'à peu près 230 000, **avec l'objectif (demi)-caché d'atteindre les 200 000**. Sacrée saignée...

Des bureaux de poste qui ferment ou qui se transforment en points de contact (sans personnel postier à l'intérieur, mais agents municipaux, commerçants etc.), avec des horaires et services limités ou difficilement accessibles, des tournées de distribution qui s'allongent. **À La Poste, la notion de service public s'amenuise de jour en jour.**

La Poste, hier actrice privilégiée et efficace de l'aménagement du territoire et service public reconnu par tou-te-s, ne contribue plus à l'égalité territoriale pour les zones rurales. Au contraire, les modes d'utilisation mis en place incitent les usagers à se tourner vers d'autres prestataires privés.

De plus, les conditions de travail y sont devenues insupportables.

Les employé-e-s dans les bureaux sont esseulé-e-s face à des usagers qui ne s'y retrouvent plus. **Les agents de distribution et d'exploitation sont soumis à des cadences infernales.** Le tout provoque d'innombrables arrêts de travail, troubles musculo-squelettiques, dépressions, et même suicides. De l'agent de premier niveau jusqu'au cadre, les salarié-e-s y sont méprisé-e-s ; le tout pour des salaires de misère : près de 1500 € en fin de carrière pour un facteur.

Les rares embauches sont aujourd'hui soumises à de longues périodes de précarité. La norme actuelle est l'alternance : après une année de formation (cap/contrat pro...) payée près de 800 € (en grande partie financés par l'État) et durant laquelle les stagiaires auront bien souvent à effectuer le même travail que les titulaires, le CDI peut être délivré sous plusieurs conditions. **Cette politique d'emploi justifie-t-elle les 300 millions d'euros touchés au titre du CICE ?**

Le service public n'est pas modernisé, il est rentabilisé, ce qui est très différent. De plus près de 250 filiales gravitent au sein du Groupe La Poste et captent l'essentiel des flux d'argent. **Elles attisent même le dumping social en faisant travailler, parfois sur les mêmes positions,** des salarié-e-s de différentes entreprises, tous avec des salaires différents.

Voilà ce qu'est devenu la 1^{ère} entreprise de France (après l'État) en nombre d'employé-e-s. Le schéma de la financiarisation sur le dos des salarié-e-s qu'on retrouve dans toutes les grandes sociétés de France y est vraiment "au point".

Dans ce contexte hostile, l'activité syndicale est très difficile et les militant-e-s payent le prix de leur engagement. Pour preuve l'acharnement dont est victime une agent d'un bureau de poste du département. ([lire le tract FAPT 63](#))

Malgré tout, les militants CGT résistent et les salarié-e-s de La Poste seront dans l'action lors de la manifestation du 15 mai prochain.

Pour garder un véritable service public et préserver l'intégrité des salarié-e-s, **il est nécessaire de revaloriser les salaires et lancer une véritable politique d'emploi.**



Le 15 mai : toutes les fonctions publiques dans la rue

Jeudi 15 mai 2014 sera une journée de mobilisation à l'appel des fédérations des 3 versants de la fonction publique.

Les revendications sont :

- ☞ Revalorisation des salaires et déblocage du point d'indice salarial.
- ☞ Amélioration de l'emploi dans les services publics : urgence dans les hôpitaux, réforme territoriale en cours etc.

{ Le rendez-vous est donné à 10 h place Delille à Clermont-Fd }

[Lire le tract unitaire](#) [Lire le tract des fédérations de fonctionnaires](#) [Lire le tract de la CSD 63](#)

16 mai 2014, les actionnaires Michelin seront réunis en assemblée générale à la salle Polydôme, place du 1^{er} mai à Clermont-Fd.

Michelin, c'est près de 30 000 emplois industriels détruits en plus de 30 ans à Clermont-Fd.

Aujourd'hui les actionnaires s'y partagent 35 % des bénéfices, qui s'élèvent à 1,127 milliards d'euros pour l'année 2013 ; les autres années, les dividendes pour les actionnaires représentaient 30 % de ces bénéfices.

Au contraire, **l'intéressement que touchent les salarié-e-s ne fait que diminuer d'année en année.**

De plus, un an après avoir fermé l'usine de production de Joué-lès-Tours pour délocaliser sa production en Espagne, c'est maintenant sur **certains ateliers de fabrication de Clermont que plane la menace de la fermeture.**

Dans quel but ? On peut imaginer sans prendre de risque que l'appétit des actionnaires est insatiable et qu'il leur faut toujours plus d'argent à se partager. Or cet argent est le fruit du travail des salarié-e-s.

L'UD CGT du Puy de Dôme voit dans ce rendez vous de financiers, l'occasion de se regrouper et de dénoncer le coût du capital, qui détruit l'emploi, la protection sociale et les conditions de vie des salarié-e-s partout sur le territoire.

○ *Quand les profits de quelques uns augmentent, au détriment de tous les autres.*

○ *Quand le chômage explose et que les conditions de travail ne cessent de se dégrader.*

○ *Quand la Sécurité Sociale est attaquée de toute part dans son financement, en volant les salarié-e-s de leurs cotisations.*

○ *Quand l'ensemble des services publics est soumis à un régime sec d'austérité, pour mieux offrir des cadeaux et allègements fiscaux aux plus gros patrons ; patrons qui, on l'a vu récemment, voient leurs revenus exploser.*

La CGT doit être présente en force lors de cette assemblée, et montrer aux salarié-e-s que le vrai problème dans notre société est la non redistribution des richesses, spoliées par quelques-uns.

**Rendez-vous donc toutes et tous
le jeudi 16 mai 2014
dès 10 h 30 place du 1^{er} mai.**

Des salariés détachés payés 2,86 € de l'heure se rebiffent

Payés par une entreprise portugaise 2,86 € de l'heure, sous traitance sur des chantiers de Vinci à Marseille et d'Eiffage à Clermont, Tonio et Joaquim saisissent le conseil de prud'hommes de Clermont-Fd avec la CGT pour faire reconnaître leurs droits.

Toute la chaîne de sous-traitance est citée à comparaître. En effet, les employeurs étaient tous d'accord pour partager les gains de cette exploitation inhumaine. La Fédération de la Construction du Bois et de l'Ameublement CGT se porte partie intervenante.

L'audience de conciliation a eu lieu le mercredi 30 avril à Clermont-Fd.

Bien sûr, ils se sont tous renvoyés la balle en jurant qu'ils n'en savaient rien. L'entreprise Vinci est allée jusqu'à nier qu'ils aient travaillé pour elle.

Après l'affaire Vériferme, l'activité du syndicat CGT Construction pour lutter contre le dumping social, continue alors que le Parlement européen a approuvé le 15 avril un projet de directive pour lutter contre les abus liés au détachement de travailleurs européens.

Il incite, par une série de mesures, les États membres à lutter plus fermement notamment en termes de moyens de contrôle. **Il prévoit que la responsabilité de l'entreprise qui emploie le travailleur pourra être retenue sur le paiement des salaires et des cotisations.**

Par contre en France, le projet de loi gouvernemental qui doit être définitivement adopté en juin est dans l'état actuel, bien en retrait notamment sur la responsabilité du donneur d'ordre.

En effet dans l'actuel projet pour que le donneur d'ordre soit responsable, il faut qu'il n'ait pas réagi dans le mois suivant la découverte de la fraude ; une fois sur mille. On est loin de la responsabilisation et de l'obligation de vérification du respect des règles légales et conventionnelles.

Le sénat doit voter sur le projet de loi le 6 mai 2014.

Le gouvernement ne peut pas laisser se poursuivre ce dumping social. Il doit sévir ; la directive européenne l'y encourage et le lui permet.

Il y va de nos salaires, de l'emploi et de la formation de nos jeunes, ainsi que de notre protection sociale.

Formation syndicale :

Il reste des places :

- Stage de Niveau I du 02 au 06 juin à Thiers
- Stage "Délégué Syndical" les 12 et 13 juin à Clermont-Fd

Pour consulter le programme de formation de l'UD et télécharger les différents documents pour s'inscrire, consulter le site de l'UD : <http://www.cqt63.fr> ou suivre le lien : <http://www.cqt63.fr/joomla3/index.php/formation-syndicale/66-planning-formation>